



**N° 1 - Fiche Sport**

**Activités Sub-Aquatiques**

**7 juillet 2020.**

# Dispositions spécifiques

## Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Edouard ANDRÉASSIAN

### SUB AQUA

Hélène CARON

Richard THOMAS

Clément NORMANI

Membre du CDN de la FFESSM

DTN de la FFESSM

### UNSS

Benjamin EMERIAUD

Nicola PERRET

Professeur EPS

Professeur EPS

### Délégué Technique

Laurent MEUTELET

DSRA Orléans/Tours

# Dispositions Générales

---

[CLIQUEZ ICI](#)

# Championnat de France Activités SUB AQUA 2021 UNSS Équipes « excellences » ouvert à toutes les associations sportives

|                               | <b>COLLÈGE</b>   | <b>LYCÉE</b>  |
|-------------------------------|--|---|
| COMPOSITION DES ÉQUIPES       | 3 à 4 compétiteurs<br>Mixité obligatoire   | 3 à 4 compétiteurs<br>Mixité obligatoire                    |
| JEUNE ARBITRE – JEUNE JUGE    | 1 seul Jeune Arbitre – Jeune Juge par équipe qualifiée, présent sur l'ensemble du championnat, de l'accueil au protocole.<br>Certifié académique minimum<br><br>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.<br>Il ne peut pas être compétiteur<br>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France |   |
| JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE | 1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe<br>Il peut être compétiteur<br>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France   |   |
| RÈGLEMENT                     | Se reporter au règlement UNSS 2021 SUB AQUA  |   |
| FORMULE DE COMPÉTITION        | 5 épreuves : se référer au règlement UNSS 2021 SUB AQUA  |   |
| MODALITÉS DE QUALIFICATION    | Sur invitation   |   |
| NOMBRE D'ÉQUIPES              | <b>16</b> AU MAXIMUM   | <b>16</b> AU MAXIMUM  |
| TITRES DÉCERNÉS               | Champion de France UNSS Collège  | Champion de France UNSS Lycée<br>Champion de France UNSS LP |

## Championnat de France UNSS Sport Partagé Activités Sub-Aquatiques Collèges et lycées

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| LICENCIÉS AUTORISÉS           | B3 au Séniors  |
| COMPOSITION DES ÉQUIPES       | 2 valides -2 non valides<br>Mixité autorisée   |
| JEUNE ARBITRE – JEUNE JUGE    | 1 seul Jeune Arbitre – Jeune Juge par équipe qualifiée, présent sur l'ensemble du championnat, de l'accueil au protocole.<br>Certifié académique minimum<br><br>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.<br>Il ne peut pas être compétiteur<br>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France |
| JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE | 1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe<br>Il ne peut pas être compétiteur<br>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France  |
| RÈGLEMENT                     | Cf règlement UNSS 2021 SUB AQUA  |
| FORMULE DE COMPÉTITION        | Idem que le championnat de France avec adaptation possible en fonction du degré de handicap  |
| MODALITÉS DE QUALIFICATION    | Sur invitation   |
| NOMBRE D'ÉQUIPES              | En fonction des inscrits   |
| TITRES DÉCERNÉS               | Champion de France UNSS « « sport partagé »  |

## Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 17 février 2021

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

## Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

### 1. Passerelles

Aucune pour l'instant

### Innovation

Un séjour de découverte pour les AS de lycée qui ont participé au championnat de France UNSS SUB AQUATIQUE 2021, **est envisagé** à partir du 25 juin 2021 juste après les épreuves du Baccalauréat, en Méditerranée. Le cout de déplacement, d'hébergement et de nourriture sera à la charge des AS.

La réponse des AS devra se faire avant la Toussaint 2020 avec un chèque de caution.

Les accompagnateurs auront à assumer des rôles précis d'encadrement et les AS devront venir en minibus.

# Annexe 1

---

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2020  
et n'étant pas autorisées à participer au CF 2021**

---

NEANT



## Annexe 2

---

**Associations Sportives ayant fait forfait dans les dix jours  
avant les Championnats de France en  
2020 et n'étant pas autorisées à participer au CF 2021**

---

NEANT